

Informations utiles à l'établissement du contrat de mise à disposition

Ces informations seront transmises par l'entreprise utilisatrice à l'agence d'emploi en utilisant le présent document ou tout autre moyen

Nom de l'entreprise :

Nom du demandeur :

Date de la demande :

CARACTÉRISTIQUES DE LA MISSION

Poste demandé		
Profil demandé	Qualification et Compétences :	
	Niveau, position, coefficient :	
Durée	Date de début :	Date de fin :
	Adresse / CP / Commune :	
Lieu exact de la mission	Atelier :	
	Chantier :	
	Emplacement du poste :	
Horaires journaliers	1 ^{er} jour :	
	Jours suivants :	
Accueil et formations	Un accueil est prévu dans l'entreprise ou sur le chantier ?(art. L4141-1 du CT) <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
	Nom de la personne chargée de l'accueil :	
	Une formation générale à la sécurité est prévue ?(art. L4141-1 du CT) <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
	Nom du formateur :	
	Une formation au poste de travail est prévue ? (art. L4141-2 du CT) <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Nom de l'interlocuteur privilégié de l'intérimaire :		

CARACTÉRISTIQUES DU POSTE

Détail des tâches à accomplir :	
Machine(s), matériel(s), outil(s) et produit(s) utilisé(s) :	
Condition(s) particulière(s) de travail prévues : (ex : travaux en hauteur, bruit, ambiance thermique...)	

RISQUES ENCOURUS AU POSTE DE TRAVAIL ET MESURES DE PRÉVENTION

Risques du poste	Mesures de prévention / Equipements de protection collective

Liste des habilitation(s), certification(s) nécessaires (ex : habilitation électrique, CACES...) :

Des équipements de protection individuelle (EPI) sont-ils nécessaires pour ce poste ?

Oui Non

Liste des EPI nécessaires pour le poste :

S'agit-il d'un poste à risques particuliers pour la santé et la sécurité de l'intérimaire ? (art.L4154-2 du CT)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Une formation renforcée à la sécurité (avec programme et formateur) est-elle prévue ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Cette formation renforcée sera-t-elle évaluée ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Une surveillance médicale renforcée par le médecin du travail de l'entreprise utilisatrice est-elle prévue ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

CARACTÉRISTIQUES DE LA MISSION

Nature du poste demandé	Exemple : manutentionnaire, préparateur de commande, bancheur, conducteur PL
Qualification du salarié, degré de responsabilité et d'autonomie	Exemple : maçon poseur de bordures expérimenté, chef d'une équipe de 4 personnes
Compétences particulières	Exemple : maîtrise d'une conversation en anglais ou d'un logiciel particulier
Lieu exact où le salarié sera affecté	Exemple : unité de production A, atelier de soudage, hall 5
Horaires de travail du salarié	Exemple : date de début et de fin de mission : 8h00 – 12h00, 13h00 – 16h00 ; 35h par semaine
Modalités d'accueil du travailleur intérimaire	L'accueil doit notamment aborder : <ul style="list-style-type: none"> - la présentation de l'entreprise et de son activité ; - la visite du site (vestiaires, sanitaires, restaurant, salles de pause, locaux sociaux, etc.) ; - l'explication des règles de circulation (cheminements des engins et des piétons) ; - l'organisation en cas d'incendie ; - la possibilité d'exercer le droit de retrait en cas de danger grave et imminent ; - la présentation de la personne référente ; - la présentation des institutions représentatives du personnel en charge de la santé et de la sécurité au travail. L'accueil du travailleur intérimaire doit être enregistré (feuille de suivi) et donner lieu à la remise d'un livret d'accueil.
Formation au poste de travail	Le programme de formation doit notamment aborder : <ul style="list-style-type: none"> - les risques et les nuisances du poste de travail et les mesures de prévention correspondantes, - les modes opératoires et les gestes les plus sûrs ; - le fonctionnement des dispositifs de sécurité ; - l'utilisation des appareils de manutention ; - les moyens de protection collective et les équipements de protection individuelle spécifiques au poste ; - la formation nécessaire à la délivrance des habilitations (autorisation de conduite, habilitation électrique, etc.). La formation est dispensée par un formateur, désigné par le chef d'entreprise, qui connaît le travail à effectuer en toute sécurité et doté de qualités pédagogiques. L'acquisition des compétences du travailleur intérimaire doit être évaluée à partir de supports formalisés (QCM, etc.) et/ou d'une mise en situation pratique. Le contenu des formations et une trace de leur évaluation doivent être conservés.
Accompagnement par une personne référente	Tout au long de la mission, l'accompagnement du travailleur intérimaire doit être réalisé par une personne compétente qui connaît le travail à effectuer en toute sécurité. Cette personne doit être située à proximité du poste de travail du travailleur intérimaire ; à défaut, elle doit être facilement joignable par ce dernier.

CARACTÉRISTIQUES DU POSTE

Détail des tâches à accomplir	Exemple : lecture du bordereau de commande, prélèvement des colis dans le stock, manipulation des colis et constitution d'une palette, filmage, déplacement par transpalette électrique à conducteur porté Exemple : mise en place de coiffes métalliques sur des moules à l'aide de palan sur une plate-forme à hauteur de 2 mètres, mise en place d'étiquettes agrafées sur un tuyau frais, repérage des défauts sur les fabrications d'armatures métalliques, nettoyage de fin de poste
Machine(s), matériel(s), outil(s) et produit(s) utilisé(s)	Exemple de machines / matériels : chariot automoteur, nacelle élévatrice, pont roulant, machine à commande numérique, presse plieuse, raboteuse, marteau-piqueur, couteaux, etc. Exemple de produits : huile de démoulage, accélérateur de prise, colle à base de résine, dégraissants, etc. Exemples de poussières et aérosols générés : bois, céréales, résines, huiles de coupe, etc.
Condition(s) particulière(s) de travail	Environnement du poste de travail, par exemple : travail en hauteur, travail en milieu confiné, travail en extérieur, travail de nuit, travail au froid ou à la chaleur, machines ou outils dangereux, etc. Procédures particulières à respecter comme des consignes d'utilisation d'un équipement de travail, un mode opératoire de contrôle du produit, des conditions d'accès dans une zone contrôlée, etc.

RISQUES ENCOURUS AU POSTE DE TRAVAIL ET MESURES DE PRÉVENTION

Risques au poste de travail	Exemple : gestes répétitifs, port de charges, incendie, explosion, bruit, vibrations, rayonnements ionisants, etc.
Mesures de prévention / Equipements de protection collective	Exemple : process en vase clos, installations de captage des polluants, plate-formes élévatrices mobiles de personnel (nacelles élévatrices), échafaudages, garde-corps, barrières immatérielles, etc.
Habilitation(s), certification(s) nécessaire(s)	Exemple : CACES® R389 type 1 et 3, formation préalable à l'habilitation électrique, utilisation d'un pont roulant, montage et démontage d'échafaudages, port des EPI (protection respiratoire, système antichute, etc.), utilisation des extincteurs, etc.
Equipements de protection individuelle nécessaires	Exemple : casque, gants, lunettes, protections auditives, protections respiratoires, vêtements de protection, chaussures de sécurité, etc. Préciser ceux qui sont fournis par l'entreprise utilisatrice.
Postes à risques particuliers	Indiquer si le poste appartient à la liste des postes à risques particuliers. Cette liste doit comprendre au minimum les postes de travail suivants : <ul style="list-style-type: none"> - les travaux habituellement reconnus comme dangereux et qui nécessitent une certaine qualification (travaux de maintenance, utilisation de machines dangereuses) ; - les travaux pour lesquels une formation particulière est prévue par la réglementation (travaux électriques, conduite d'engins) ; - les travaux exposant à certains risques (travail en hauteur ; produits chimiques tels que solvants ; nuisances telles que bruit, vibrations, etc.) - les travaux exposant à des produits chimiques ou substances dangereuses pouvant entraîner une maladie professionnelle (substances cancérigènes, mutagènes ou reprotoxiques, etc.) ; - les postes de travail ayant été à l'origine d'un accident du travail, d'une maladie professionnelle ou d'incidents répétés ; - les travaux soumis à surveillance médicale renforcée.
Formation renforcée à la sécurité	Pour les postes à risques particuliers, une formation renforcée à la sécurité doit être dispensée. A l'issue de cette formation et d'une évaluation positive des connaissances acquises, une attestation est délivrée par l'entreprise utilisatrice au travailleur intérimaire.
Surveillance médicale renforcée	Dans le cas où le poste nécessite une surveillance médicale renforcée, un examen complémentaire sera réalisé préalablement à la mission par le médecin du travail de l'entreprise utilisatrice. Celui-ci se prononcera sur l'aptitude du salarié à occuper le poste. Se référer à la liste établie par le médecin du travail de l'entreprise. La situation personnelle du salarié peut également nécessiter une surveillance médicale renforcée (femme enceinte, travailleur de moins de 18 ans, travailleur handicapé, etc.).